

Trois lettres au public.
4. éd. 1758.

x. 138.

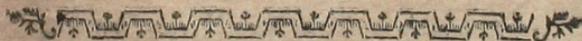


Gx 138



TROIS
LETTRES
AU
PUBLIC.
PAR MAIN DE MAITRE.

QUATRIEME EDITION.



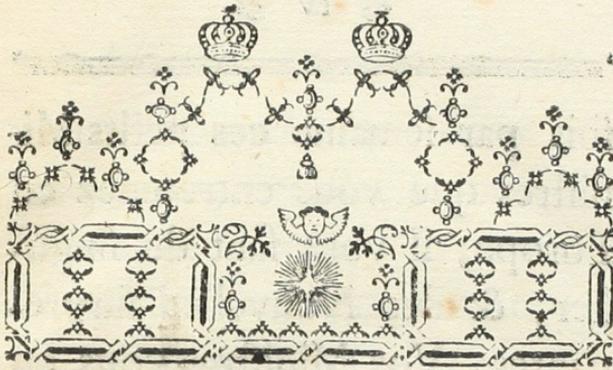
à BERLIN.

Chez ETIENNE DE BOURDEAUX,
LIBRAIRE DU ROI ET DE LA COUR,
MDCCLVIII.

Une édition de ces lettres est de l'an 1753.

210 301
LITTEL
AN
D. J. C.





Jai toujours aimé vos
goûts, & j'ai respec-
té vos fantaisies; je
connois l'insatiable curiosité que
vous avez de Nouvelles, & j'am-
bitionne de vous servir. Vous
êtes ennuyé de ces faits ordina-
res que vous racontent deux

6504

A 2

fois



fois par semaine ces petits Ministres que vous entretenez en Europe; il vous faut du singulier, & des Nouvelles surprenantes. Vos Ministres vous en donnent quelquefois d'incroyables, quoique sans doute véritables, mais cela ne suffit pas; vous aimez dans la Politique les choses secretes: ce même penchant se trouve en moi avec un grand fonds d'adresse pour les découvrir, ce qui me met à portée de Vous instruire de ce qui se traite à present de plus caché dans une certaine Cour. Vous comprenez, sans que je
vous



vous l'explique, que dans nôtre jargon, certaine Cour signifie celle de Berlin. Je tiens ces Nouvelles de la première main; ce ne sont point des on dit, ce sont des faits bien constatés; j'ai découvert des choses étonnantes, je vous les confie d'autant plus volontiers que vôtre sagesse & vôtre discrétion m'est connue, & que ce secret restera entre nous deux.

Tremblez pour le repos de l'Europe, nous touchons à un événement qui peut renverser l'équilibre & la balance des pou-

A 3 voirs



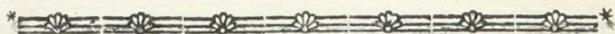
voirs que nos Pères ont si sagement établies; c'en est fait du Siftème de l'Abbé de saint Pierre, jamais on ne pourra le réaliser. J'ai appris qu'il s'est tenu, il y a quelques jours, un grand Conseil à la Cour, où ont assisté tous les Notables; il s'y est agité une chose aussi importante qu'on en ait connu de mémoire d'homme. Un Musicien d'Aix en Provence envoie deux Menuets, qu'il a mis dix ans à composer, & demande qu'ils soyent joués au Carnaval: ceci paraîtra frivole à des esprits superficiels, mais, nous autres Politiques

ques, qui entendons finesse à tout, & qui poursuivons les conséquences jusqu'à leurs dernières conclusions, nous sommes trop profonds pour traiter cette affaire en bagatelle. Cette prétention mise en délibération partagea le Conseil; il y eut un parti pour les Menuets, & un autre que formerent les Opposans. Ceux qui étoient pour les Menuets ont soutenu qu'on devoit les jouïr, pour encourager par cette distinction ceux qui veulent du bien à une certaine Puissance, dont le nombre malheureusement n'est pas trop

A 4 grand.



grand. Les Oppofans répliquèrent, que c'étoit contre la gloire de la Nation, de faire jouer des Menuets étrangers, lors même qu'on en faisoit tant de nouveaux dans le Royaume; à quoi les autres répondirent, que ces Menuets pouvoient être bons quoique faits ailleurs, & que des Amateurs des Arts devoient avoir plus d'égards à la Science qu'à la Patrie, ou au lieu d'où les Menuets leur étoient venus. Ces raisons ne perfuadèrent point les Oppofans, & ils foutinrent que ces Menuets devoient être traités comme de
la



tenant qu'il fallait toujours sa-
 crifier l'intérêt & toute autre
 considération à la gloire; que
 c'était contre la dignité d'une
 Cour de danser après d'autres
 sons que ceux de chez soy;
 que les Menuétistes étoient des
 Novateurs qui vouloient intro-
 duire dans le pais des usages
 étrangers; qu'il ne fallait jamais
 se départir de ses vieilles coû-
 tumes, fussent-elles même mau-
 vaises; & qu'enfin ces Menuets
 corromproient les mœurs: ce
 qui échauffa si fort la dispute
 que tout le monde parla en
 même tems, que chacun vouloit
 avoir

avoir raison, que les moins emportés préludoient sur les grosses paroles, & qu'enfin on fut obligé de dissoudre le Conseil. Le lendemain il se rassembla pour reprendre les mêmes délibérations ; l'entouffiasme avait diminué pendant cet intervalle, & il s'etoit formé un parti pacifique. Ces esprits concilians proposèrent, pour contenter tout le monde, de permettre qu'on jouât le Menuet qui étoit en mineure à l'exclusion de l'autre ; mais quoique ce tempérament ne fut pas reçu, parce qu'il étoit raisonnable, cela ne les empêcha

cha pas de hazarder une autre proposition, qui fut de jouer les Menuets fans les danfer. Ceci fut rejezté avec une majorité de voix confidérable, & l'on assure qu'il y a à présent sous presse une espece de Manifeste où l'on expose les raisons qu'on a eües de ne point faire exécuter les Menuets. Cette démarche pourra avoir des suites de la plus grande conséquence. Comme cela peut intéresser l'Europe, & surtout vôtre curiosité, je serai attentif à m'informer de ce qui se traittera ultérieurement. Il est certain que la Cour est fort occupée

pée de cette affaire, ce qui est fort naturel, quand on réflêchit à son importance: un Menüet peut devenir une chose grave. Combien d'exemples de ce genre ne pourrois-je pas vous citer? Une cœffure que la Reine Anne d'Angleterre marchanda, & qui fut achetée par Miledi Marlborough, rompit cette formidable Association de Souverains, qui faisoient la guerre à la France, & causa la paix que la Reine Anne fit en 1710. Une révérence que Cefar oublia de faire aux Senateurs qui s'assembloient au Temple de la Concorde, détermi-
na

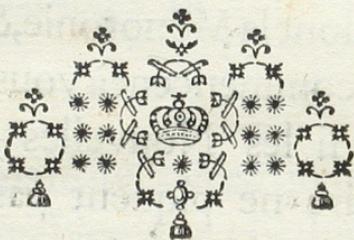
na Brutus à conspirer contre lui. Une pomme ne fut-elle pas la cause de tous les malheurs qui arriverent à la postérité des premiers habitans du Paradis terrestre?

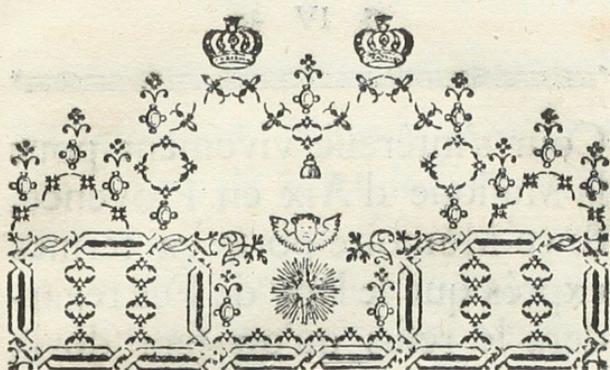
Vous m'avouërez qu'un Menuet vaut bien une cœffure, une révérence, ou une pomme : il n'y a qu'à attendre, & nous verrons à quoi il pourra donner lieu. Je suis encore trop retenu en vous écrivant, à cause que c'est la première fois de ma vie que je prends cette liberté; mais je vous promets à la première occasion de
 ne

ne m'en pas tenir aux conjectures ordinaires, & d'en hazarder de plus merveilleuses, de plus vagues, & avec plus d'effronterie, s'il est possible, que vos petits Ministres, (dont la Monotonie, & l'insipidité commencent à vous ennuyer,) si les Nouvelles de cet ordinaire ne piquent pas vôtre curiosité, je vous en promets d'aussi romanesques & de plus bizarres à l'avenir.

P. S. Dans ce moment j'apprens que les autres Cours ont pris parti dans l'affaire des Menuets, & qu'elles vont faire à la nôtre

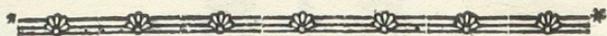
nôtre en conséquence les représentations les plus sérieuses. Le reste l'ordinaire prochain.





La grande affaire qui nous occupe s'embrouille de jour en jour davantage; les incidens que nous avons prévus font en partie arrivés, on ne voit que des Couriers qui vont & qui viennent, cependant rien ne transpire de leurs dépêches. L'Ambassadeur de Fès a présenté un Mémoire à nôtre Ministère, sa

B 2 Cour



Cour s'intéresse vivement pour la Musique d'Aix en Provence, & ce Mémoire porte en termes exprés que le Roy de Fès regardera le refus qu'on fera de la jouër, comme un affront fait à sa personne dans celle de ses Alliés.

L'Ambassadeur de l'Hospodar de Valachie a joint ses représentations sur le même sujet, & il a ajouté que son Maître seroit obligé de faire cause commune avec la Ville d'Aix pour soutenir l'honneur de ses Menuets, surtout depuis qu'il avait établi à *Arcim* une Académie de Musique française; jusqu'à présent toutes représentations ont été infructueuses, nôtre Cour persiste dans sa résolution, & il parait qu'elle veut pousser cette affaire à l'ex-

à l'extrémité. Tout le monde a été surpris de cette inflexibilité; mais on cesse de l'être depuis qu'on est informé à n'en pas douter que la Cour a été encouragée dans sa roideur par l'Alliance défensive qu'elle vient de conclure en secret avec la République de Santo-Marino. Salomon a bien eu raison de dire, que tout se découvre enfin, car il n'y a rien de caché à notre pénétration; Alliances, Traités, Conventions secrètes, nous approfondissons tout, on devine une partie, on apprend quelque chose, on y ajoute ses conjectures, & à la fin on fait les Traités comme si on les avait faits.

Vous serez bien étonné de trouver ici l'Article *secretissime*
 B 3 de

de cette Alliance nouvellement conclüe, mais voici comment il est tombé entre nos mains. L'Ambassadeur de Santo-Marino, en dînant l'autre jour chez l'Ambassadeur des treize Cantons, laissa tomber de sa poche l'Article secret du Traité en tirant son mouchoir; l'Article fut aussitôt ramassé, & nous avons été assés heureux pour nous le procurer. Qu'un Ambassadeur doit être circonspect, & qu'il est dangereux pour lui de tirer un mouchoir de sa poche!

VOICI CET ARTICLE SE-
CRETISSIME.

De plus sa Majesté Prussienne s'engage que, si en haine de cette Alliance presentement conclüe la Serenissime Republique de Santo-Ma-

*Marino allait être inquiétée par
 de mauvaises Serenades, ou par
 des Chacones à elle desagréables,
 Sa Majesté lui fournira à ses frais
 & dépens un Vaisseau de cent Ca-
 nons, & quatre Frégates, qu'elle
 tiendra toujours prêtes dans son
 port de Halberstadt pour le servi-
 ce de ladite République; & au
 cas que des vents contraires ou
 d'autres conjonctures fissent pré-
 férer des secours pécuniaires, on
 évaluera cette Escadre à la somme
 de 400. Livres payables dans la
 sorte de monnoye dont le Gazetier
 de Cologne fut payé, il y a
 dix ans, & dont la République
 pourra faire un usage merveil-
 leux envers ses Ennemis. En
 revange la Serenissime Républi-
 que de Santo-Marino s'engage*

de faire cause commune avec la Prusse dans tout ce qui concerne l'affaire des Menuets, & malgré l'ancienne Alliance qui subsiste avec ladite République & la Ville d'Aix, depuis les tems de Pierre de Provence & de la belle Magalone, & par laquelle elle a garanti à ladite Ville la paisible possession de sa Musique, la République de Santo-Marino tient ces engagements pour nuls, bien entendu qu'elle se croit Maitresse d'expliquer sa parole comme il lui plait, de prendre en même tems des engagements contraires selon son bon plaisir, & d'invalider ses anciens Traités lorsqu'il lui prend fantaisie d'en faire de nouveaux. Elle
pro-

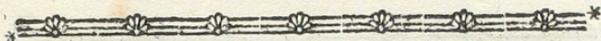
promet à Sa Majesté Prussienne de tenir prêt son Contingent pour qu'il soit à portée d'être employé lorsque le casus foederis l'exigera. Ce contingent consistera en trois Menétriers, & en trois Vivandières; & au cas que Sa Majesté Prussienne trouvât plus convenable de convertir ce secours en argent, la Serenissime République payera du moment où la guerre sera déclarée un subside annuel d'un sequin & demi, quatre sols, dix liards.

NB. Les secours seront prêts des deux cotés pour partir au plus tard trois mois après que la réquisition leur en sera faite, & au cas que ces secours ne soyent pas suffisans, Leurs Hau-

B 5 tes

tes Puissances contractantes s'engagent d'en doubler le nombre. Cet article séparé sera tenu secretissime & il aura la même force que le Traité général. On s'engage en outre d'inviter les autres Puissances Amies à accéder à cette Alliance.

Le Traité général ne parait pas encore, mais comme il est fait pour être communiqué à tout le monde, nous vous assurons d'avance que ce n'est pas la peine de le lire ; la quintessence du poison, le venin subtil & délicat est tout renfermé dans cet article secret, & c'est ce qui vous le fera savourer avec délices. L'Ambassadeur de Fès qui se trouvait au repas où cet Article secret fut perdu, en a tiré copie
sans



fans perte de tems, & l'a envoyé par son Jouëur de Guitarre, (qui joüe un grand rôle à Fès,) immédiatement à sa Cour: & comme toutes les circonstances d'une affaire pareille à celle-ci sont importantes, nous ne devons pas obmettre que le Courier avait l'omoplate gauche convexe, & qu'il montoit un Cheval Travate.

Ce grand événement ouvre un vaste champ à nos Conjectures. Si la guerre survient, la Ville d'Aix, le Roy de Fès, & l' Hospodar de Valachie, pourront fortifier leur Alliance de celle de Coulican le très juste, qui a fait aveugler son Oncle & ses Frères, Schach de Perse présentement régnant, ou en cas qu'il se trouve trop occupé aux guerres intestines

nes

nes qui déchirent son beau Royaume, ils pourront s'unir avec le grand Mogol, ou avec l'Empereur du Japon: ils pourront tirer de ces pais-là des chameaux & des éléphans véritables. Il est impossible qu'une certaine Cour résiste à tant de forces réunies, & l'on doit espérer que l'heureux jour viendra où nous la verrons succomber sous le poids de ses ennemis. Quelle joye n'aurons nous pas de ces événemens tant attendus! Que vos fabricateurs de Nouvelles vont être contents de voir enfin accomplir leurs prophéties, & qu'ils auront d'obligations aux deux Menuets dont l'un est en mineure!

Cependant les Fêtes & les Bals vont ici leur train ordinaire,
la



la Cour ne pense qu'à se divertir, & vit dans cette sécurité qui précède les grandes Catastrophes; mais nous qui voyons plus loin que nôtre nés, & qui sommes fins au superlatif, nous annonçons, comme la malheureuse Casfandre, que la mesure est comblée, que les jours de deuil sont arrivés, que malgré la Serenissime Republique de Santo-Marino, & celle de Luques même, on verra ici dans peu un essain de Barbares, qui vangeront les Menuets d'Aix en Provence, qui bruleront la Musique qu'on appelle celle du bon faiseur d'Opéra; qu'on verra de véritables Eléphants fouler l'Orquestre à leurs pieds; que pour comble de malheurs ce peuple barbare convertira



tira la voix de ces Messieurs qui chantent le dessus sur nos Théâtres en affreuses voix de basse; que les Vierges qui desservent ces mêmes Théâtres avec tant de pudeur seront violées, & qu'on n'entendra pour toute harmonie que les Menuets d'Aix dont l'un est en mineure.

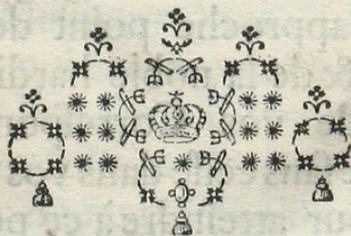
Au cas que cette Prophétie ne s'accomplisse pas à la lettre, nous soutiendrons ce contre-tems avec effronterie, & nous ne laisserons pas que de prophétiser. Pour Messieurs nos Compagnons, qui comme nous se mêlent de lire dans l'avenir, nous leurs conseillons de prophétiser les événemens passés, s'ils ne rencontrent pas les événemens futurs,

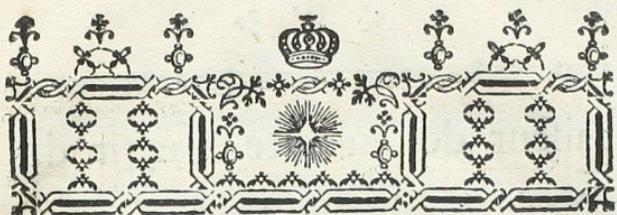
turs, ou d'étendre leur Prophétie au delà de cent ans.

Nous apprenons dans ce moment que l'Ambassadeur de Fès a pris la Colique, & qu'il se veut faire électriser au gros orteüil. Un fameux Medecin assure que son mal provient d'une réplétion d'injures; Son Chirurgien prétend que c'est une maladie de Politique, & qu'il a trouvé à propos de s'absenter de la Cour.

P. S. Je suis obligé de vous faire mes excuses sur ce que mon stile n'approche point de l'élégance & de la noble hardiesse de celui de vos Correspondants; j'étudie sans cesse dans vos Archives pour atteindre à ce point de perfection; je commence à m'ap-
pro-

propriier leurs phrasés, je me
 servirai incessamment de certai-
 nes épithètes fortes, nerveuses, &
 pictoresques; par exemple, cet
Hospodar sans foy, sans loy, dési-
 gnera celui de Valachie, ce
Prince perfide & traître vous
 fera connaitre le Roy de Fès,
 & je ferai des efforts pour me
 rendre par mon application plus
 digne de vos bontés & de vôtre
 confiance. Le reste l'ordinaire
 prochain.





LETTRE
DU COMTE
RINONCHETTI,
PREMIER SENATEUR DE LA RÉPU-
BLIQUE DE SANTO-MARINO,
AU BARON
DE ZOPENBRUG,
MINISTRE DE SA MAJESTÉ
PRUSSIENNE.

Monsieur,

ous avons appris avec
autant de surprise que
d'indignation qu'une espece de
C 2 fai-

faiseur de Gazette a écrit des choses insolentes sur le sujet de nôtre Sérenissime République, & que cet ouvrage scandaleux s'est imprimé, & se vend dans la Capitale du Roy vôtre Maitre

Jusqu'à present aucun Ecrit, aucune Gazette datée de Berlin, n'a blessé personne; il nous est connu d'ailleurs que sa Majesté Prussienne punit sévèrement les
Li-

Libelles qui touchent les particuliers; nous sommes donc d'autant plus étonnés de voir qu'on ait permis l'impression de l'ouvrage qui donne lieu à nos plaintes, & nous osons espérer que le Roy vôtre Maitre ne souffrira pas que dans ses Etats un particulier insulte des Souverains. Nous nous flattons qu'Elle daignera faire châtier le misérable qui vient de nous of-

fenser si grièvement. Il imprime des Traités, & des Articles secrets; il semble même qu'il nous traite en ridicule: cela n'est en vérité pas soutenable, & il nous faut une satisfaction éclatante. Il est vrai qu'il y a en Europe quelques Etats plus puissants que le nôtre; mais doit-on nous mépriser parce que nous ne sommes pas les plus forts? Cependant ma Sérenissime

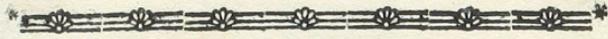
me

me République fait se faire res-
 pecter en Italie ; nous avons
 résisté seuls & sans Alliés aux
 artifices du Cardinal Alberoni,
 aux Canons, & Excommunica-
 tions de l'Eglise, & à tous les
 efforts de nos Ennemis ; nous
 avons découvert leurs intri-
 gues, détruit leurs projets, com-
 battu pour nôtre liberté, &
 nous nous sommes maintenus.
 Ces actions, si elles s'étoient pas-

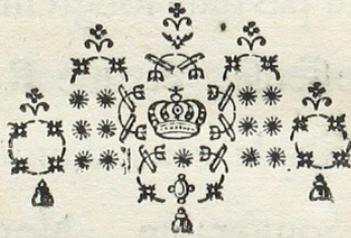
sées à Berne, à Venise, ou à
 Amsterdam, seroient-elles plus
 glorieuses que s'étant passées à
 Santo-Marino? Rome dans son
 origine ne fut pas même ce que
 nous sommes à présent; le luxe
 n'a point corrompu l'austérité
 de nos mœurs; on voit chez
 nous des vertus antiques; nô-
 tre frugalité, & nôtre union,
 soutiennent nôtre Etat; nous
 n'avons de précieux que nôtre
 liber-

liberté & nôtre réputation: ce n'est, ni à un malheureux Gazetteur, ni à quelque Puissance que ce soit sur la terre, de nous ravir ce bien inestimable. Nous espérons que Sa Majesté ne souffrira pas plus longtems qu'on nous offense, & que Roy elle embrassera la cause d'une République Souveraine. Nous nous flattons, Monsieur, que vous appuyerez par vôtre grand crédit

C 5 nos



nos justes représentations, &
que vous procurerez à ma Sére-
nissime République la satisfac-
tion qu'elle attend de l'équité
du Roy vôtre Maitre. J'ai l'hon-
neur d'être, Monsieur, &c. &c.



RE-



R É P O N S E
DU BARON
DE ZOPENBRUG

MINISTRE D'ÉTAT DE SA MA-
JESTÉ PRUSIENNE.

AU COMTE
RINONCHETTI,
PREMIER SENATEUR DE LA RÉPUBLIQUE
DE SANTO-MARINO.

Monfieur,

Dès que j'eûs reçu la Let-
tre que vous m'avez
fait l'honneur de m'écrire, j'en
ai fait mon rapport à Sa Majesté.

Vous

Vous pouvez être persuadé,
Monsieur, que tout le monde
condamne ici hautement les par-
ticuliers, qui par leurs Ecrits
osent offenser les Souverains.
Depuis le Pape & l'Empereur,
jusqu'à l'Evêque de Constance
& au Prince de Zipentzerbst, il
n'est aucun Souverain que le Pu-
blic ne doive respecter; qu'il soit
puissant ou faible, allié ou en-
nemi, cela n'y fait rien, & la
bienfiance exige qu'en faisant
mention d'eux, ce soit toujours
dans

dans des termes convenables. Les Grands Princes s'honorent dans leurs semblables; s'ils fouchez eux qu'un Particulier insulte une autre Puissance, c'est oublier ce qu'ils se doivent à eux-mêmes. Depuis un certain tems l'abus de la Presse a été poussé jusqu'au scandale; des Particuliers ont eu à se plaindre de la méchanceté des Auteurs, & il y a eu plus d'une Puissance qui a été offensée par ces fortes de gens, qui compilent des Nouvelles



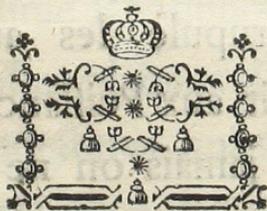
velles pour vivre, qui débitent plus de mensonges que de vérités, & qui s'érigent en Aretins de nôtre Siècle. Mais, Monsieur, personne n'ajoute foi aux choses qu'ils débitent, & à force d'en imposer grossièrement au Public, ils ont décrédité leurs Nouvelles. On n'a pas attendu que vôtre Sérénissime République ait porté ses justes plaintes des Nouvelles clandestines qui se sont débitées ici; on a d'abord interdit l'ouvrage avec une défense sévé-

re

re à l'Auteur d'écrire sans permission; je me flatte que la Magnanimité de vôtre Sérénissime République se contentera de ce châtiment; défendre de parler à un Babillard, ou défendre d'écrire à un Cerveau brûlé, c'est la plus grande punition qu'on lui puisse faire; nous pouffons jusqu'au scrupule les attentions qu'on doit aux Puiffances étrangères, & jamais on ne souffrira ici que qui que ce soit leur manque de respect.

Je

Je suis charmé que cette misère m'ait fourni l'occasion de servir vôtre Sérénissime République, & de faire connoissance avec un homme dont la réputation est aussi grande que la vôtre. C'est avec ces sentimens que je serai à jamais, Monsieur, &c. &c.



no

Nf 1437.

8

ULB Halle

3

006 304 087



v 7 18





TROIS
LETTRES
AU
PUBLIC.
PAR MAIN DE MAITRE.

QUATRIEME EDITION.



à BERLIN.

Chez ETIENNE DE BOURDEAUX,
LIBRAIRE DU ROI ET DE LA COUR,
MDCCLVIII.

Une édition de ces lettres est de l'an 1763.

